

Avis de constitution

SOCIETE « KOPY LAND SARL »

Siège ABIDJAN SONGON ADIAPO-MORONOU, Lot 34,  
Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOPY LAND SARL »

Objet : QUINCAILLERIE GENERALE, VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES, COMMERCE GENERAL, GENIE CIVIL, ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS, TERRASSEMENT, AMENAGEMENT FONCIER ET VIABILISATION DE TERRAIN, PROMOTION IMMOBILIERE, IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN SONGON ADIAPO-MORONOU, Lot 34,  
Ilot 6

Dirigeant(s) M KONE DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00618 du 20/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09021/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

